

Déclaration liminaire FORCE OUVRIERE CA du CNFPT du 14 octobre 2020

Voilà 7 mois que notre pays et plus largement la planète vit à l'heure d'un dérèglement sanitaire.

Notre Gouvernement s'est doté d'un conseil scientifique dont le rôle semble davantage offrir une caution scientifique aux mesures prises ou à prendre, parfois sans rapport réel avec la situation sanitaire.

FORCE OUVRIERE constate que les discours anxiogènes entretenus par les médias, autant aux ordres que peut l'être le conseil scientifique, installe une forme de terreur auprès des salariés du privé comme auprès des agents publics.

En substance le message est « l'emploi se précarise donc il va falloir vous attendre à davantage de flexibilité sur les salaires comme sur les conditions de travail ». On nous vend de la peur et la situation sanitaire agit comme un effet d'aubaine puisqu' avant que cette crise ne surgisse, les plans de licenciements étaient prêts. L'occasion est trop belle pour au nom de la crise, casser conventions collectives et statuts.

Côté fonction publique après une période de « mise à l'honneur », le naturel revient au galop.

Il aura fallu une crise sanitaire pour compenser la glaciation du point d'indice depuis 10 ans. Le prime télétravail de 30 euros mensuel soit 1 euro jour constitue la seule augmentation pour nombre de fonctionnaires dans les collectivités qui l'ont instaurée.

Par ailleurs, parce que l'entêtement à maintenir ou à rétablir le jour de carence conduit nombre de fonctionnaires et agents publics à taire leur contamination à la COVID ne pouvant assumer la retenue de salaire liée au jour de carence nous inquiète. Cet entêtement conduit à faire galoper la propagation du virus parmi les rangs des fonctionnaires et agents publics. Dans le privé, bon nombre de conventions collectives absorbent le jour de carence.

Ces positions surprenantes de nos dirigeants nous inquiètent car de nombreux dossiers restent à l'ordre du jour

- Celui des ordonnances qui doivent être finalisées fin mars 21 au plus tard.
- La réforme de la haute fonction publique avec en toile de fond le rapport sur la haute fonction publique et les menaces qui pèsent sur l'INET notamment maintenant que l'ENA affiche sur son site l'année 2022 pour opérer le grand basculement.

- Une vigilance aussi quant au projet de loi de finances 2021 dont on espère qu'elle saura résister à la tentation de recourir à des variations défavorables de la cotisation.

Une assez triste actualité donc dans un contexte difficile qui va conduire Force ouvrière au combat.

S'agissant du CNFPT, nous saluons le retour des formations en présentiel dans le respect des protocoles sanitaires.

Comme vous le savez Monsieur le Président, Force ouvrière est très attachée au présentiel. Nous l'avons suffisamment dit et nous le redisons, le distanciel dans son excès comporte un effet sacrificiel auprès des agents les plus nombreux (75 % de cat C) et sur les territoires les plus défavorisés...

Le distanciel doit rester une offre limitée et destinée à certains publics sur des thématiques qui s'y prêtent. Certes, le CNFPT a su faire preuve d'adaptabilité pendant la période de confinement mais nous sommes impatients de découvrir le bilan qualitatif des formations d'intégration en totale distance.